



CYCLE EXPERT

**GESTION BUDGETAIRE
& FINANCIERE**

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Gestion budgétaire et financière des établissements et services sociaux et médico-sociaux

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

(concepteur et diffuseur du programme)

Établissements sociaux et médico-sociaux privés (décrets n°2003-1010 du 22 octobre 2003 et 2006-422 du 7 avril 2006)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Appréhender la gestion budgétaire et la gestion financière dans une perspective à la fois gestionnaire et stratégique dans des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

PUBLIC :

Directeurs et cadres de direction des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

PREREQUIS :

- Connaître les principes de bases de la comptabilité
- Avoir des notions sur l'analyse d'un bilan financier du secteur médico-social

DUREE :

- Cycle avec module préparatoire : 12 jours soit 84 heures
- Cycle sans module préparatoire : 10 jours soit 70 heures

CONTENU DE LA FORMATION :**MODULE PREPARATOIRE : 2 JOURS****Syntaxe et grands principes comptables**

Annualité, permanence des méthodes, non compensation, indépendance des exercices, prudence, notion de coût historique, enregistrement en partie double.

- Le principe de double écriture
- La particularité des flux internes
 - Les amortissements
 - Les charges à répartir
 - Les provisions, types de provisions, provisions pour risques et charges, provisions pour dépréciation des éléments d'actif, les provisions réglementées
- Comptabilisation et reprises des provisions.

Du budget prévisionnel au compte de résultat

- Élaboration du budget prévisionnel
 - Établissements médico sociaux et sociaux
 - Établissements avec une section commerciale
- Les groupes fonctionnels
- Le compte de résultat, affectation des résultats.

Le suivi budgétaire**Les comptes de bilan comptable**

- Les emplois, les ressources
- Les comptes de liaison.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de ce module, le stagiaire devra :

- Connaître les grands principes comptables
- Connaître les différents flux comptables qui aboutissent à l'élaboration du bilan et du compte de résultat
- Savoir lire un bilan comptable et un compte de résultat
- Connaître le préalable comptable indispensable à l'entame de l'analyse financière et notamment du bilan financier
- Savoir identifier les grandes périodes comptables de l'année, c'est-à-dire la phase budgétaire et la phase comptes administratifs ainsi que l'ensemble des documents obligatoires

MODULE 1 : 2 JOURS

Du bilan comptable au bilan financier – Savoir élaborer, mettre en œuvre un bilan financier à partir du bilan comptable.

Savoir lire et analyser un bilan financier

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de ce module, le stagiaire devra être capable :

- D'élaborer et de lire un bilan financier.
- D'utiliser les ratios d'analyse pertinents et commencer à appréhender à moyen terme les équilibres financiers d'une structure.

MODULE 2 : 2 JOURS

Le cadre réglementaire applicable aux établissements du secteur médico sanitaire et social.

- Conséquence de la mise en œuvre des ARS
- Elaboration d'un C.P.O.M.

Méthodologie d'analyse financière

- Analyse diagnostic et état des lieux (à travers le bilan financier et les ratios)
- Préparation des phases décisionnelles.
- Les ratios adaptés à l'environnement médico social et aux ESAT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de ce module, le stagiaire devra :

- être en mesure de créer le lien entre la pluri-annualité de l'analyse financière et la mise en perspective dans le cadre d'un CPOM (Contrat Pluri annuel d'Objectifs et de Moyens).

MODULE 3 : 3 JOURS**Du bilan financier au plan pluriannuel de financement**

- La section d'investissement, définir une politique d'investissement au service de la stratégie
- L'affectation des résultats

- La gestion du Besoin en Fonds de Roulement et ses variations
- Définir une politique de trésorerie.

- **La notion de seuil de rentabilité**
 - Charges fixes, charges variables, détermination du point mort.
- **Les soldes intermédiaires de gestion (SIG)**
 - Marge commerciale
 - Valeur ajoutée
 - Résultat brut d'exploitation
 - Capacité d'autofinancement
- **Mise en œuvre d'outils de décision à la gestion des ressources humaines**
- **Recherche des marges, outils de contrôle**
- **Approche informatique, outils de simulation et d'aide à la décision**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable :

- de matérialiser les mouvements financiers dans un environnement pluri-annuel au travers du PPI (Plan Pluri annuel d'Investissement)
- d'analyser, projeter et matérialiser sa politique d'investissement à 5 ans
- d'estimer sa capacité d'investissement et son positionnement vis-à-vis de l'emprunt
- d'utiliser des outils de gestion simples et pratiques utilisés notamment dans les ESAT (SIG/seuil de Rentabilité).

MODULE 4 : 3 JOURS**▪ Résolution d'un cas complexe :**

- Travail en groupe : définir une stratégie globale et pluriannuelle, être capable de l'argumenter devant les différents acteurs internes et externes.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable :**

- de mettre en œuvre sa politique de développement en tenant compte de son environnement financier actuel, de sa capacité future à investir et de son environnement juridique.
- de mettre parfaitement en adéquation sa capacité financière et son objectif de développement.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Une session de deux jours de prépa et quatre sessions de deux ou trois journées.
- Les journées s'appuient sur une alternance d'apports théoriques, de travaux dirigés, d'exercices et de corrections.
- Les journées sont de 7 heures, généralement de 9 h à 17 h 30.
- Des exercices peuvent être demandés entre les sessions.

LES INTERVENANTS :

- Un directeur d'association du secteur médico-social, expert en gestion budgétaire
- Un expert-comptable

CALENDRIER DE LA FORMATION :

Module	Dates	
	Préparatoire	27 Février 2012
		28 Février 2012

Modules	Dates	
	1	19 Mars 2012
20 Mars 2012		

2	26 Avril 2012
	27 Avril 2012

3	29 Mai 2012
	30 Mai 2012
	31 Mai 2012

4	18 Juin 2012
	19 Juin 2012
	20 Juin 2012

COUT DE LA FORMATION :

Module préparatoire (2 jours) : 600 € TTC
 Modules 1 à 4 (10 jours) : 3 000 € TTC

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire par l'ARAFDES.

CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION :

- Date limite d'inscription : au plus tard 15 jours avant le démarrage de l'action.
- Nombre de participants : 6 minimum pour l'ouverture de la session, maximum 12.
- Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.arafdes.fr rubrique **EXPERT**.

Lieu de la formation : Arafdes - 14 rue Gorge de Loup - 69009 Lyon
Gare TGV Lyon Perrache ou Lyon Part-Dieu
Métro ligne D – Station Valmy ou Gorge de Loup
Voir plan d'accès : site www.arafdes.fr

**FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**

Désignation du domaine de certification : NSF 331 – 332 - 333

Cette marque prouve la conformité aux normes NF X 50-760, NF X 50-761 et aux règles de Certification NF 214.
Elle garantit que l'aide à la formulation de la demande, les informations relatives à l'offre, la gestion administrative et commerciale de la formation, la conception du produit pédagogique, l'organisation de la formation, la réalisation de la formation et l'évaluation sont contrôlées régulièrement par

AFNOR Certification - 11 rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX

www.marque-nf.com